

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE COMITE MARDI 7 FEVRIER 2017

Présents : BLOYER J.Y. - ALARY J.C. – BIHAN J.C. - BOISSOT B. - BONIFACE J.P. –
DUFRAIGNE A. - BRUSSIER A.M. – COMTET B. - GILLET C. - CHETEAU N. –
COUETOUX J. - DOUSSOT J.M. - FEVRE E. - HOUBLOUP J.M. -
JEUNEHOMME B. - MARTIN C. - RASTOUR J.- REBILLARD J.G.

Excusés : DESERT A. - DUBOIS R. - HERNANDEZ V.
Absent : BURNET J.P.
Membre coopté présent : THORAL G.
Invité Excusé FERNANDES R.

Compte rendu de la dernière réunion :

Pas de remarques particulières.

Bilan des sorties de Janvier 2017 :

ACTIVITÉ	DATES	LIEU	RESPONSABLES	Nombre de participants Observations
RAQUETTES	07-08 janvier	PILE DESSUS	Bruno COMTET	Annulée pas de neige
SKI RANDO	07-08Janvier	Dans le Jura	Alain ROLLAND	Annulée pas de neige
Raid raquettes Ski	12-13 janvier	Dans le Jura	Bernard ANCELOT	Pas de cafistes donc par de CR
RAQUETTES	26 janvier	Dans le Jura	Bernard ANCELOT	Pas de cafistes donc par de CR
SKI ALPIN	14-15 janvier	MERIBEL	Michel HEBRARD	12 personnes (8 H – 4 F)
RAQUETTES	21-22 janvier	PILE La Prangine/Rosset	Françoise KERGOULAY et Françoise AUDRIN	24 personnes (11 H – 13 F)
SKI RANDO	22 janvier	Jura (Le Reculet)	Maxime COUSIN	10 personnes
RAQUETTES	28-29 janvier	Jura (traversée des Crêtes)	Bruno COMTET	13 personnes (7 H – 6 F)
RAQUETTES	28-29 janvier	Grd et Petit Mont Rond	René MARTIN Jean Jacques PERRAUT	7 personnes (4 H – 3 F)
SKI ALPIN	28-29 janvier	MORZINE – AVORIAZ	Patrice GAUNET	9 personnes (7 H – 2 F)
SKI RANDO	28-29 janvier	Les Aravis	Jean Louis MARGOT Alain ROLLAND Pascal AUZEIL	8 personnes
ESCALADE	04/01 07/01 11/01 12/01 14/01 18/01 25/01 28/01	Ouverture SAE (19 h – 21 h) Montage des blocs Soirée M'œuf Soirée IUT Manifestation Sauce Pi- quante Ouverture SAE (19 h – 21 h) Ouverture SAE (19 h – 21.30 h) Ouverture SAE (14 h - 16 h)	Eric GENOUX Eric GENOUX Eric GENOUX Jules BOUHOT	www.escalade-caf- chalon.fr

Assemblée Générale LYON du 28-29 Janvier 2017 :

Contre toute attente, après bien des échanges musclés sur le WEB, cette assemblée s'est bien passée. 2 listes étaient proposées.

La liste présentée par Nicolas REYNAUD est passée, après les votes, 8 % pour la 2^{ème} liste (- de 10 %). Ce qui implique 20 membres élus sur 20 pour la 1^{ère} liste.

Le nouveau président est Nicolas REYNAUD (enseignant) qui était le bras droit de Georges ELZIERE.

Marinette BONDOUX après avoir quitté le Comité Régional de DIJON, occupe une place au Comité Directeur de la FFCAM.

A l'assemblée générale, il a été évoqué les nouveaux tarifs des cotisations 2017/2018 : pas de majoration pour les jeunes.....

Jean-Claude ALARY a appuyé une motion de création d'une « nouvelle catégorie », avec une réduction pour les "très anciens cafistes" qui cotisent en ne pratiquant presque plus d'activités, un peu comme un remerciement à ces anciens cafistes qui, entre autre, l'ont toujours suivi lorsqu'il était président pour les créations de tous ordres : nouveau Topo de Cormot, réaménagements falaises, école d'escalade, création d'un groupe découverte ... et donc surtout pour les jeunes, et, aussi un peu, pour qu'ils restent au CAF et ne pas être tentés d'aller dans un autre club : cela a été refusé de peu comme le préconisait le Président Elzière.

Prochaine Assemblée Générale : aura lieu à VALENCE les 27 – 28 Janvier 2018, enregistrer cette date dans vos agendas.

Manifestation Escalade et Sauce Piquante :

- Super bonne ambiance, 440 personnes.
- Manifestation apportant un dynamisme pour le club et une bonne renommée.
- l'IUT est investi dans l'organisation par l'intermédiaire de Jérémy SEDONI qui a le statut de coorganisateur.
- Création des affiches par un appel à projet au prêt des étudiants, mise en forme numérique des flyers et diverses affiches.
- Recrutement de jeunes pour la main d'œuvre du montage et démontage.
- Mise à disposition des deux blocs de l'IUT.
- 2 champions ont participé : **Charlotte DURIF et Gauthier SUPER**
- Les élus présents lors de cette manifestation restent longtemps. Ils ont évoqué cette année le projet de salle d'escalade au parc des Expositions. (ce projet a été évoqué par la presse).
- Notre bloc modulable a été installé au fond du gymnase et à couvert avec les éléments de Planet Grimpe l'ensemble de la surface, soit 22 mètres linéaires. (bel effet, redoutable efficacité et ouverture sur le public).
- Cette année nous avons proposé 180 voies et blocs de tous niveaux.
- Un compte rendu suivra.
- Déjà une réflexion en cours sur la prochaine et dixième édition de "Sauce Piquante".

TOPO ESCALADE :

Un additif au topo est en cours de création, et sera à « insérer » aux topos restant au club.

Une réflexion est en cours pour la présentation « vignette, couverture, »

Pour ceux qui possèdent le topo, cet additif sera mis sur le site.

Commission des Chalets :

Chalet PILE DESSUS

SOCOTEC a programmé une visite pour le 15/02/2017, Jean-Yves sera présent.

Les « Françoise » gardiennes pendant trois semaines, sont reparties. Au chalet, pour le mois de Février, le gardiennage est assuré par Frédérique MEUNIER et Jean-Pierre BOUGHARDANI.

Si nécessité, suivant la fréquentation au chalet pour le mois de Mars, voir pour lancer un appel aux personnes du club susceptibles d'être intéressées pour garder le chalet en cette saison de neige.

- **action Secrétariat**

Vauchignon

Le chalet est fermé. Jean-Marie rencontre un problème de prélèvement d'une cotisation JAZZ sur le relevé de compte de la Société Générale depuis le mois de juillet. Cette cotisation correspond à une assurance supplémentaire facultative sur les comptes.

Malgré plusieurs courriers pour demander des explications, Jean-Marie n'a pu solutionner le problème. Nelly, en tant que trésorière principale, a reçu également un appel de Mme Dorothee DUBOIS qui s'occupe de nos comptes. Elle ne considère pas que Jean-Marie soit un référent du Club Alpin de Chalon.

Voir pour changer l'intitulé du compte Chalet Vauchignon.

Nelly nous informe également que le club possède une carte « GOLD » facturée 137 €. Les années précédentes, une réduction commerciale était accordée, au renouvellement de cette année, impossible d'obtenir une réduction avec Mme DUBOIS.

Rendez-vous à prendre avec Mme DUBOIS, le président du club, la trésorière et Jean-Marie DOUSSOT pour rencontrer le Directeur de la Société Générale de la Place de la République et solutionner ces problèmes.

Voir éventuellement à changer de banque.

Pour l'agrément « jeunesse » établir un courrier à la D.D.J.S. pour obtenir un numéro d'agrément.

- **Action secrétariat**

Chalet des ALLUES

En fin d'année 2016, les sociétés SOCOTEC et DESSAUTEL ont procédé aux vérifications électriques et des systèmes de sécurité Incendie.

La commission de sécurité a inspecté le chalet le 12 janvier 2017 et a autorisé la poursuite de l'exploitation jusqu'en 2022, date du passage de la prochaine commission.

En présence des représentants de la mairie des Allues à l'occasion de cette inspection, il a été évoqué le souhait de créer un 3ème WC dans le bûcher. Ce point sera évoqué par la direction technique de la municipalité lors d'une prochaine réunion.

Julien Couëtoux nous informe de son départ du Comité mais il assurera la tenue de la comptabilité du chalet jusqu'à la fin de l'exercice, soit jusqu'à fin septembre 2017.

Prêt de Matériel :

La commission « Prêt de Matériel » s'est réunie le 23/01/2017, Brigitte JEUNEHOMME a fait diffuser un compte rendu à chaque membre du comité.

Julien COUETOUX bénévole aux permanences du Prêt de Matériel, sera remplacé par Alain ROLLAND qui a donné son accord.

Les permanences : deux zones sont à considérer :

Dans la période "hiver" = zone blanche un des bénévoles sera présent tous les jeudis de 20h30 à 21h30.

Le reste du temps = zone verte un bénévole viendra sur demande.

Le calendrier (avec nom du bénévole) est consultable sur le site et au secrétariat. La secrétaire avisera le bénévole concerné des sorties collectives ou des demandes individuelles

La caution sur les DVA et les skis de randonnée est obligatoire. Certains emprunteurs ont tendance à l'oublier.

Les membres du Comité Directeur votent le fait suivant : pas de caution (200 € par chèque) pas de prêt possible

Les tarifs restent à l'identique.

Faire correction sur le prochain bulletin « location prêt matériel : erreur salle Pradeau » lieu : préau espace Jean Zay entre 20 h 30 et 21 h 30.

Lors d'un besoin de matériel pour sorties « formation - sécurité » le club mettra à disposition gracieusement le matériel, Un chèque caution devra être fourni pour les DVA.

Une opération « 50 € de réduction » sur nouvel achat de DVA Ortovox est en cours aux Vieux Campeur.

Le club possède 18 ARVA « bleus-analogiques » qui sont concernés par cette opération. Les adhérents du club seront informés par mail. Ils pourront récupérer un DVA HORS USAGE à la **permanence matériel du jeudi soir exclusivement** et faire la démarche dans un magasin du Vieux Campeur. Ortovox n'a pas donné de date de fin d'opération, c'est en fonction des demandes. Les bons Vieux Campeur (20%) sont acceptés pour le paiement des 216 € du DVA acheté.

Le preneur signera une décharge pour le CAF Chalon car le matériel donné ne peut pas être utilisé en l'état.

Salon de la Randonnée à LYON du 24 au 26 mars 2017 :

Cette sortie est déclarée comme sortie du club, le renoncement aux frais est accordé :

- **Vote** 16 pour
2 absentes
1 contre

OMS :

La commission "partenariat de l'OMS" subventionne des actions : Jean-Pierre Boniface et Virginie Hernandez ont transmis des dossiers.

Déménagement :

Un petit groupe a participé pour effectuer le déménagement du matériel informatique, bureau, cartons, etc...

Le bureau est installé provisoirement au 3ème étage.

Pas de nouvelles récentes de Sylvie.

Christelle doit se faire opérer (de l'oreille), elle sera absente du 13 au 28/02/2017.

**** Décision du projet : jeunes primo délinquants :** pas de nouvelles, en attente.

Questions diverses :

Afin d'obtenir le diplôme d'initiateur terrain de montagne, Jean-Pierre Boniface (responsable formation) en liaison avec Bruno Comtet (responsable commission alpinisme) propose que Richard Chignardet puisse bénéficier du stage UV1 programmé début Juillet à La Bérarde, il pourra ainsi co-encadrer avec Lionel Danière les courses programmées cet été.

Le stage UV2 diplômant sera calé en 2018 et fera l'objet d'une fiche budget conformément aux pratiques actuelles. Le coût du stage UV1 est de 380 euros.

Décision * → **vote à l'unanimité pour le financement du stage.**

Jean-Pierre Boniface remercie le Comité Directeur.

Comité Régional :

Jean-Marie s'occupe de compléter le dossier en nommant les responsables d'activités - commissions.

Réveillon 2016 -2017 :

Il a été organisé par le club. Il est rappelé que les statuts précisent :

une sortie de 3 jours dans nos chalets CAF, déclenche 2 nuitées gratuites pour les encadrants et à condition de fournir le compte rendu d'activités et la fiche collective de la sortie.

Ce qui permet également de mettre en renoncement d'impôts les kilomètres de l'aller-retour.

La prochaine réunion du Comité Directeur aura lieu le **07 Mars 2017**

Le président

La secrétaire